



RÉSULTATS CERTIFICATION GARDIEN DE BUT



Vendredi 29 mai 2026 – Rousset

Rappel : Pour certifier un diplôme, il vous faut avoir validé les deux épreuves suivantes :

- o **PÉDAGOGIQUE** (mise en situation sur le terrain)
- o **RAPPORT DE STAGE** (entretien relatif au stage en club)

NOM	PRÉNOM	PÉDAGOGIE	RAPPORT DE STAGE	DIPLÔME VALIDÉ
GUILLAUME	Renaud	Validée	Validé	OUI

**Vous avez validé ou non votre diplôme à la session de rattrapage*

- Vous avez validé votre **diplôme** : il vous sera envoyé par courrier à votre domicile.
- Vous avez validé l'épreuve **RAPPORT DE STAGE** : vous devez vous inscrire de nouveau à une journée de certification pour repasser l'épreuve **PÉDAGOGIQUE** (vous n'avez pas dans ce cas à refaire votre stage en club (5 séances)).
- Vous avez validé l'épreuve **PÉDAGOGIQUE** : vous devez refaire votre stage en club et repasser l'épreuve **RAPPORT DE STAGE**.
- **Vous n'avez pas validé votre diplôme** : vous devez repasser les deux épreuves (**PÉDAGOGIQUE** et **RAPPORT DE STAGE**) du diplôme concerné. Vous devez donc refaire votre stage en club pour le diplôme (5 séances) et vous inscrire à une nouvelle journée de certification.